

Compte rendu de la réunion du
 comité directeur le 06 avril 2010
 à Bretagne de Marsan

Le comité directeur du CDTE des Landes, convoqué par messagerie électronique par le Président le 21 mars 2010, s'est réuni le 6 avril 2010 à 19 heures au Poun's Club à Bretagne de Marsan.

Etaient présents :	Yves Coulombeau	Président
	Marie Holliger	Vice-Présidente
	Emmanuelle Gallouet	Vice-Présidente
	Catherine Campana Dartenucq	Secrétaire
	René Poron	Trésorier
	Georges Loubet	Membre
Absents :	Alain Ducourneau	Membre
	Jean-Claude Poncelet	Membre

- **LICENCES** : nous nous félicitons de l'augmentation du nombre de nos licences : 541 à ce jour contre 498 en 2009.

- **PROBLEME** d'Equiliberté : Cette croissance très satisfaisante est toutefois compensée par l'effet Equiliberté, et il est à déplorer que 3 de nos associations aient une appartenance à Equiliberté, d'autant que 1 membre de chacune d'entre elles siège au sein du comité directeur de notre CDTE !!!

Georges Loubet, vice-président des Cavaliers du Bas Armagnac, explique que, pour leur part, Equiliberté leur a permis de couvrir la responsabilité civile de leur association.

Or cette responsabilité civile des groupements est déjà incluse dans l'adhésion annuelle à la FFE !

Nous encourageons Georges Loubet à demander au cabinet Pezant (en charge des assurances de la FFE pour ses adhérents et licenciés) l'attestation de couverture de leur responsabilité civile dans laquelle tout est détaillé (Yves Coulombeau lui envoie pour info la RC FFE du CDTE).

- En réponse au courrier que Yves Coulombeau lui avait adressé à propos de la réforme des collectivités territoriales, Henry Emmanuelli nous encourage à aller signer une pétition en ligne contre ce projet de réforme.

Yves Coulombeau insiste sur la nécessité d'agir en signant cette pétition (www.restonsxl.com).

- Conformément à la décision prise par le bureau le 2 février 2010, le CDTE a remis les chèques de rétrocession sur licences aux 3 associations qui avaient œuvré à la remise en état de nos circuits officiels de randonnée.

- Rien à souligner à propos de notre trésorerie, les finances sont saines et prospères !

- **HEBERGEMENTS ET CIRCUITS DE RANDONNES** :

Yves Coulombeau a préparé un courrier qu'il adressera à tous les adhérents afin d'agir concrètement au développement et au référencement des structures d'accueil pour randonneurs et des circuits de randonnées.

Son idée est la suivante : 1 – que chacun recense les circuits qu'il pratique et qui sont utilisables par tous, qu'il les transmette ensuite au CDTE qui les fera alors valider par le Conseil Général.

2 – que chacun fasse part au CDTE de ses capacités d'hébergement de randonneurs et de leurs chevaux ; soit dans sa propre structure, soit à proximité (gîtes, agriculteurs, etc)

Yves Coulombeau fait un constat assez décevant sur les topo-guides déjà existants dans notre département : leur diffusion (plutôt mal organisée et quasi-nulle) est exclusivement faite par le Comité Départemental de Tourisme qui interdit formellement à toute autre structure, y compris la nôtre, d'y participer ! Ce qui nous pose problème lorsque nous devons faire face aux demandes de cavaliers désirant randonner dans notre département !

• **EQUILANDES 2010 :**

- nous avons reçu l'autorisation préfectorale en février. La Préfecture nous renvoie vers les communes qui doivent chacune nous donner leur accord pour circuler sur leur territoire.
- nous devons également obtenir de la mairie de Geloux l'autorisation de stationnement et de circulation sur la commune
- les 3 repas : samedi soir, petit-déjeuner dimanche matin et repas dimanche midi seront préparés par le restaurant de Geloux « l'Angeloux » avec lequel nous sommes tombés d'accord sur les menus et les tarifs :
 - samedi midi : 15 € par personne
 - dimanche matin : 5 € par personne
 - dimanche midi : 12 € par personne
- un total de 32 € par personne pour les cavaliers et 15 € par personne pour les cavaliers licenciés FFE du département
- Yves Coulombeau nous concocte un questionnaire type « rallye touristique » dont il ne veut pas nous divulguer le contenu, tenons-nous prêts à faire travailler nos « méninges » !
- d'autres détails sont encore à préciser : installerons-nous une buvette ou pas ? devons-nous éclairer le site, et comment ? sur quel site installerons-nous les tables pour les repas ? pourrons-nous disposer de la salle des fêtes en cas de pluie ? diffuserons-nous de la musique le samedi soir ?
Bref, une nouvelle rencontre avec le maire de Geloux s'impose !
- Georges et Marie ont émis l'idée « écolo » de proposer des verres jetables consignés avec, pourquoi pas, un logo d'Equilandes dessus afin que chacun puisse le garder en souvenir s'il le désire. Une bonne idée à suivre...

Sur cette note de « sagesse », la réunion se termine autour d'un apéro convivial.

La secrétaire :



Catherine Campana Dartenucq